Réveillez-vous!

Maîtres ès tromperie

PAGE 4

La naissance de la Cinquième République

PAGE 8

Pourquoi les Témoins de Jéhovah citent-ils la Bible?

PAGE 12

L'Eglise et les armes nucléaires

PAGE 13

8 AVRIL 1959 No 7

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel — Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 2 850 000 exemplaires **Le numéro: 20 fr. en France, 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse**

« Réveillez-vous! » est publié en 19 langues:

Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, danois, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, japonais, norvégien, portugais, suédois, tagalog.

Mensuel — cinyanja, indonésien, ukrainien, zoulou.

Bureaux	Abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U.S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Toronto 19	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	400 fr.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels l'Association n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. **Une fiche de renouvellement** est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Second class postage paid at Brooklyn, N.Y.
Awake! semimonthly — Vol. XL No. 7
FRENCH EDITION — APRIL 8, 1959
Printed in Switzerland

Sauf indication, la Bible citée dans « Réveillez-vous! » est la version de Louis Segond.
Les abréviations accompagnant certaines citations renvoient aux versions bibliques suivantes:

AC - Version de l'abbé Crampon, édition de 1905
Da - Version de J.-N. Darby
Jé - Bible de Jérusalem
Li - Version du cardinal Liénart
NW - New World Translation of the Holy Scriptures
Sy - Version Synodale

SOMMAIRE

La valeur de la vie humaine 3

Maîtres ès tromperie 4

« Ida » laisse des traces de son passage 6

Au cœur d'une tornade 7

La naissance de la Cinquième République 8

L'huile comestible à partir du tournesol 11

« Ta parole est la vérité »
Pourquoi les Témoins de Jéhovah citent-ils la Bible? 12

L'Eglise et les armes nucléaires 13

Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre
Ghana 15

Coup d'œil sur le monde 16

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XL | Berne, 8 avril 1959 | Numéro 7

LA VALEUR DE LA VIE HUMAINE

TOUTE vie vient d'une vie qui l'a précédée, telle est la loi de la biogénèse. Selon la Bible, toute vie provient d'une source originelle, Dieu le Créateur, car nous lisons: « Auprès de toi [Dieu] est la source de la vie. » Pour nous, comme pour Adam, le premier homme, la vie est un don conditionnel. — Psaume 36: 10; Genèse 2: 17.

Dieu attache une grande valeur à la vie et ceux qui veulent continuer à en jouir doivent l'imiter sous ce rapport. Le Fils de Dieu, Jésus-Christ, posa un jour cette question: « Que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie? Ou que pourra donner l'homme en échange de sa propre vie? » Manifestement, il ne servirait à rien de gagner le monde si l'on perdait sa vie car le monde entier ne serait d'aucune utilité à un mort. — Matthieu 16: 26, *Jé.*

De nos jours comme jamais auparavant, l'homme — et particulièrement la jeunesse — fait peu de cas de la vie. Par amour des sensations fortes, on risque non seulement sa propre vie mais celle d'autrui. On ne recule pas devant le meurtre pour voler quelques francs, et on n'hésite pas à régler ses différends par l'homicide ou à tuer un membre de sa famille à cause de quelque petit grief personnel.

Inutile de dire que les dirigeants totalitaires n'ont jamais respecté la vie humaine, comme en témoignant le massacre des millions de Juifs en Allemagne nazie, les innombrables purges de la Russie athée, le viol de la Hongrie et l'exécution systématique des centaines de milliers d'« ennemis du peuple » en Chine communiste.

Il est même des gens dont le métier consiste à tuer. On peu lire ce qui suit dans les mémoires du général Montgomery: « Les horribles hécatombes m'épouvantaient. Les « bons généraux » de la guerre semblaient être ceux qui ne faisaient aucun cas de la vie humaine. »

En ce qui concerne la valeur de la vie humaine, Dieu peut dire avec raison: « Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies. » (Esaïe 55: 8). Le grand donateur de la vie y attache tant de valeur qu'il établit la loi du talion qui exigeait « vie pour vie ». Puisque Dieu incorpora ce principe dans l'alliance de l'arc-en-ciel, conclue avec nos ancêtres qui avaient survécu au déluge universel, il s'applique manifestement à tous les humains. Voici ce que Dieu déclara: « Je le redemanderai de tout animal; et je redemanderai l'âme de l'homme à l'homme, à l'homme qui est son frère. Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé. » — Genèse 9: 5, 6.

La loi mosaïque imposait des restrictions même au meurtrier involontaire. Celui-ci devait chercher asile dans une des villes de refuge et y rester jusqu'à la mort du souverain sacrificateur, un laps de temps qui pouvait durer jusqu'à quarante ans. De plus, si les juges étaient convaincus que le meurtrier avait de l'inimitié pour sa victime, tuée accidentellement, l'accusation d'homicide involontaire devenait automatiquement accusation de meurtre et il était exécuté. — Nombres 35: 9–29; Deutéronome 4: 41, 42.

Il fut un temps où, à cause de la cupidité de l'homme, on n'accordait que peu de valeur à la vie. Il y a environ cent cinquante ans, en Angleterre, par exemple, celui qui volait cinq shillings ou davantage, encourait la peine de mort. Par contre, vers la fin de 1958, la condamnation à mort d'un nègre américain qui avait volé $ 1,95, souleva un tollé général à travers le monde au point que le gouverneur de son Etat dut commuer la peine capitale en celle de l'emprisonnement à perpétuité.

Bien qu'en pareils cas, rien ne justifie en effet la peine capitale, il semble, compte tenu des principes bibliques, qu'à l'heure actuelle, on est plutôt enclin à aller à l'autre extrême. Dans son numéro du 27 octobre 1958, le *New York Times* donne le compte rendu d'un programme de télévision de la veille, « extrêmement désagréable » et d'un « réalisme terrifiant », destiné à discréditer la peine capitale grâce à une « technique de choc », à une « minutie pour ainsi dire morbide de détail » et à une « lenteur angoissante ».

Le professeur Wilbur G. Katz, de la faculté de droit de l'université de Chicago, exprime un point de vue courant. A l'en croire, la peine capitale n'a aucune utilité et n'exerce aucun effet préventif contre le crime. Il affirme que par conséquent, « cette forme de châtiment ne peut se justifier ni du point de vue scientifique ni du point de vue théologique ». — *The Christian Century*, 24 septembre 1958.

Aussi longtemps que certains des plus grands hommes de loi du monde préconisent la peine capitale, on ne peut affirmer formellement qu'elle ne peut se justifier du point de vue scientifique. D'autre part, si elle était appliquée de façon uniforme, elle exercerait indiscutablement, comme elle le doit selon la Parole de Dieu, un effet préventif contre le crime. Aussi ne peut-on prétendre non plus qu'elle ne peut se justifier du point de vue théologique. — Deutéronome 19: 21.

Mais, objecteront certains, n'y a-t-il pas danger qu'un innocent soit mis à mort sur la déposition d'un faux témoin, comme le fut Naboth (I Rois 21: 1–16)? Un tel danger

existe certes, c'est pourquoi la loi divine prévoyait pour le faux témoin la même peine que celle qu'il cherchait à faire infliger à autrui. En outre, ce danger souligne la grande responsabilité qui repose sur les juges et les tribunaux, dont le devoir est de s'assurer de l'intégrité des témoins et de la véracité de leurs témoignages. — Deutéronome 19:21.

La simple logique nous dit que l'on ne devrait pas donner à l'homme qui prive un de ses semblables de tout, l'occasion de répéter son forfait. La seule façon de l'en empêcher, de le mettre dans l'impossibilité de nuire, c'est de lui enlever ce qu'il a enlevé à son prochain, c'est-à-dire la vie.

Ceux qui trouvent à redire à la peine capitale ne se laissent-ils pas influencer par la sentimentalité plutôt que par la logique et le sens de la justice? Le Donateur de vie, le Tout-Puissant, qui est parfait en sagesse, en justice et en amour, n'est-il pas mieux placé que nous pour déterminer la peine qui convient à l'homme qui prend la vie d'autrui de propos délibéré? En critiquant cette peine, ne critiquons-nous pas Dieu lui-même? N'est-ce pas sa Parole qui déclare clairement qu'en exécutant le meurtrier volontaire l'homme est fait « à l'image de Dieu »? (Genèse 9:6.) Gardons donc un bon équilibre entre notre amour du prochain et notre sens de la justice. Conformons nos sentiments et notre façon de penser aux voies et aux pensées de Dieu car elles sont parfaites.

MAÎTRES ÈS TROMPERIE

EN 1856, un certain Umlanjeni, indigène sud-africain, réussit à faire croire à un grand nombre de tribus que si elles tuaient tout leur bétail, détruisaient toutes leurs récoltes et laissaient leurs champs en friche, leurs ancêtres se relèveraient et chasseraient les Anglais dans la mer. Cet illuminé déclara en outre aux gens qu'il avait vu dans une vision les vastes troupeaux de leurs ancêtres en train de traverser les montagnes pour venir vers eux. Chaque homme pourrait s'emparer d'autant de bêtes qu'il voudrait du moment qu'il avait assez de terres pour les faire paître. De plus, les silos à grains se rempliraient miraculeusement. Bien entendu, les tribus qui se laissèrent abuser par ce soi-disant prophète en subirent les tristes conséquences.

Certains se demanderont comment il est possible d'être aussi crédule, de se laisser tromper par des mensonges aussi flagrants. Il ne faut pourtant pas oublier que pareille crédulité est due à l'ignorance religieuse. Si l'on enseigne aux gens que leurs ancêtres décédés sont toujours en vie, faut-il s'étonner qu'ils croient que ces ancêtres sont capables de les délivrer et de leur fournir de la nourriture? Il se peut qu'Umlanjeni fût persuadé de la véracité de ses visions. Dans ce cas, il était dupe lui-même de maîtres en fourberie encore plus forts que lui.

Comment se protéger contre la tromperie religieuse? Qui est l'inspirateur des mensonges de la fausse religion?

Sans doute de nombreux hommes ont eu des visions qu'ils ont prêchées avec un zèle ardent. Certains d'entre eux ont été les fondateurs de sectes qui comptent aujourd'hui une multitude d'adeptes, lesquels restent fermement attachés aux mensonges du fondateur de leur religion. Ces adeptes sont peut-être très sincères, mais leur sincérité ne transforme pas les mensonges en vérité, elle ne change rien au fait qu'ils sont dupes.

Dans les anciennes civilisations égyptienne et babylonienne, la classe sacerdotale perpétuait les mensonges religieux, lesquels asservissaient le peuple. Elle lui enseignait à adorer des reptiles, des oiseaux et d'autres animaux et même des insectes, ainsi que des images taillées. Elle prétendait même que le monarque était l'incarnation d'un dieu.

Dans son ouvrage *Le cycle du rameau d'or*, sir James Frazer écrit ce qui suit au sujet du pharaon: « Au cours de sa vie, (...) le roi d'Egypte épuisait toutes les conceptions de la divinité que les Egyptiens avaient pu se former. Dieu surhumain par sa naissance et son titre royal, il devenait après sa mort l'homme déifié. Il résumait ainsi tout ce qu'on savait du divin. »

Dans la Chine impériale, tant d'hommes prétendaient être des dieux qu'à Pékin, à l'Office colonial, se trouvait un registre où devaient être inscrits tous les « dieux » incarnés de l'empire. Environ cent soixante dieux y étaient inscrits et, par conséquent, reconnus par l'Etat.

C'est une folie manifeste d'élever un homme au rang de dieu, et pourtant, c'est ce que font encore à l'heure actuelle de nombreux humains dans diverses régions du globe. La Bible a raison d'affirmer que les gens qui adorent leurs semblables, des bêtes, des images de pierre, de plâtre ou de métal, « ont perdu le sens dans leurs raisonnements ». — Romains 1:21, *Jé.*

L'esprit instigateur de la fausse religion

Il est écrit dans la Bible que « le monde entier est sous la puissance du malin ». (I Jean 5:19.) Ce malin est le prince spirituel des ténèbres identifié dans la Bible comme Satan, « le dieu de ce siècle ». (II Corinthiens 4:4.) Depuis les temps les plus reculés, Satan a essayé de corrompre le culte du genre humain en se servant de tous les moyens imaginables. Il commença sa carrière de trompeur dans le jardin d'Eden. Pour son malheur,

Eve le crut, et depuis lors, il s'est toujours fait passer pour un bienfaiteur de l'humanité qui la libère et l'éclaire. Son but en créant les fausses religions a été de détourner tous les humains de la pure adoration de Jéhovah Dieu, leur Créateur. Afin de réaliser ce but, il se servit d'agents terrestres auxquels il inspira des doctrines susceptibles de tromper un grand nombre de personnes.

A l'instar de leur souverain invisible, les chefs de ces religions d'inspiration diabolique étaient passés maîtres dans l'art de la tromperie et à leur tour ils employaient toutes les ruses imaginables pour persuader les masses de croire à leurs mensonges odieux. Habiles propagandistes, ils faisaient appel aux sentiments et non à la raison; ils ressassaient leurs faux enseignements année après année, génération après génération, les imposant à des nations tout entières grâce à cette répétition et à la crainte qu'ils leur inspiraient.

Avec le temps, les fausses doctrines religieuses se sont à ce point enracinées que personne n'aurait osé les mettre en doute. Elles devinrent des traditions si sacrées que l'homme élevé dans une certaine croyance y restait attaché parce qu'elle était celle de ses ancêtres. C'est ainsi que Satan réussit à imposer son joug religieux à la plupart des humains, et ses agents terrestres de la classe sacerdotale se sont efforcés de les maintenir sous ce joug en recourant à la tromperie.

De même que leur père invisible, ces agents se sont fait passer pour des ministres de justice, des porteurs de lumière. Pour mieux impressionner leurs ouailles, ils se sont entourés de mystère, ils ont porté de somptueux vêtements sacerdotaux et ont recouru aux cérémonies grandioses et aux processions fastueuses. Tout ce tape-à-l'œil a fait impression sur le peuple.

Lorsqu'il était sur terre, le Christ qualifia les chefs religieux de son époque de trompeurs. A juste titre, il les appela une « race de vipères » car ils étaient la postérité de Satan, le grand Serpent. « Vous avez pour père le diable, leur dit-il, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. » Jésus savait ce que cachait leur manteau de piété, il les connaissait pour ce qu'ils étaient. — Matthieu 23:33; Jean 8:44.

L'apôtre Paul, parlant de cette même classe d'hommes et du grand esprit trompeur qui était derrière eux, écrivit: « Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Leur fin sera selon leurs œuvres. » — II Corinthiens 11:14, 15.

La postérité de Satan est toujours à l'œuvre

Le fait que la chrétienté porte le nom du Christ ne signifie pas qu'elle est réellement chrétienne, comme en témoigne son histoire sanglante et violente. L'apôtre Paul prédit: « Dans les derniers temps, certains renieront la foi pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines diaboliques, séduits par des menteurs hypocrites. » — I Timothée 4:1, 2, *Jé*.

Après la mort du dernier apôtre, ceux qui croyaient aux doctrines enseignées par des hommes sous l'influence démoniaque, corrompirent peu à peu l'organisation chrétienne. Nombreux furent ceux qui apostasièrent et qui adoptèrent les anciens enseignements, cérémonies, emblèmes, fêtes, vêtements sacerdotaux, etc., si populaires dans le monde païen. La chrétienté est issue de cette apostasie, ses premiers éléments étant des chrétiens apostats qui recherchaient l'amitié de l'Etat. En adoptant des doctrines et des pratiques du paganisme, ils tentaient d'amalgamer la vérité chrétienne et les mensonges propagés par Satan au cours des siècles précédents. Pour réaliser pareil syncrétisme religieux, il était nécessaire de fausser habilement la pure doctrine chrétienne. C'est ainsi que la chrétienté devint un instrument de tromperie aux mains de Satan, le grand trompeur.

Ses chefs religieux diffèrent peu de ceux de l'antiquité. Quoique la Bible nous avertisse que « l'amitié pour le monde est inimitié contre Dieu », ils recherchent cette amitié. Ils aiment avoir de l'influence auprès des dirigeants politiques et exercer de l'autorité sur le peuple. — Jacques 4:4, *Jé*.

Ces chefs religieux n'aiment pas la Bible. Tandis que certains d'entre eux ont empêché les gens sous leur tutelle d'y avoir accès, d'autres l'ont ridiculisée et d'autres encore, en essayant de l'harmoniser avec leurs doctrines païennes, l'ont fait paraître contradictoire et confuse. Non contents de cela, ils ont essayé de faire taire les serviteurs modernes de Dieu. Les paroles suivantes de Jésus adressées aux conducteurs religieux de son époque, s'appliquent également à leur contrepartie moderne: « Vous fermez aux hommes le royaume des cieux; vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer. » — Matthieu 23:13.

La vérité affranchit

Il y a longtemps, Jéhovah Dieu, sachant que l'homme a besoin de renseignements écrits pour se guider dans la voie de la pure adoration, fit rédiger la Bible. Les vérités consignées dans ce Livre affranchissent le peuple de l'esclavage de la fausse religion et le protègent contre la tromperie de Satan et de ses agents religieux. La Bible contient en effet la vérité dont Jésus parlait quand il déclara: « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » — Jean 8:32.

Si les indigènes sud-africains qui se sont laissés abuser par Umlanjeni avaient connu les vérités bibliques, ils n'auraient jamais cru que leurs ancêtres allaient leur donner du bétail et du grain et chasser les Anglais. Ils auraient eu la certitude que les morts ne savent rien et qu'ils sont impuissants (Ecclésiaste 9:10). Les habitants de la chrétienté eux aussi auraient bien besoin de connaître la Bible. Cette connaissance les empêcherait d'être induits en erreur par des enseignements païens, d'être trompés par des chefs religieux pharisaïques, d'être les dupes du sentimentalisme et des apparences, et d'être détruits à la bataille imminente d'Harmaguédon.

De nos jours, à la grande consternation des chefs religieux, les témoins de Jéhovah prêchent partout dans le monde, les vérités libératrices de la Bible. Ces vérités ont déjà affranchi des centaines de milliers de gens de l'esclavage de la superstition et des mensonges religieux.

Satan, ses hordes de démons et ses agents terrestres, se sont montrés des maîtres ès tromperie. Ils ont corrompu le culte des multitudes d'humains. Cependant, le temps est proche où le Tout-Puissant mettra fin à leur activité. A l'intention de ceux qui n'ont pas encore abandonné le vaste système satanique de la fausse religion, retentit cet ordre divin: « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. » — Apocalypse 18:4.

« IDA » LAISSE DES TRACES DE SON PASSAGE

De notre correspondant au Japon

A L'ÉTRANGER, on dénomma cette effroyable tempête « Ida », mais les Japonais eux-mêmes ne lui donnèrent pas de nom de fantaisie; pour eux, c'était tout simplement le « N° 22 », parce qu'il s'agissait du vingt-deuxième typhon de l'année. « Ida » ne fut nullement une tempête ordinaire, elle défraya l'actualité.

Tôkyô avait eu le mois de septembre le plus pluvieux que la ville eût jamais connu. Au début du mois, le « N° 21 » (surnommé « Hélène » par les âmes plus poétiques) avait balayé la capitale sans toutefois y faire beaucoup de dégâts. Maintenant on annonçait qu'un autre typhon se ruait impétueusement à travers le Pacifique depuis l'île de Guam. Les bureaux météorologiques de Tôkyô annonçaient son approche et la direction générale qu'il suivait, mais leurs bulletins ne suscitaient guère d'intérêt. Les citadins continuaient à vaquer à leurs occupations coutumières, se disant sans doute que les typhons atteignent rarement Tôkyô. En général, ils n'apportent à la capitale nippone qu'une atmosphère oppressante et de fortes pluies.

A partir du 25 septembre, les pluies devinrent plus abondantes encore et le 26, le lever du jour s'accompagna d'averses torrentielles. Le N° 22 se dirigeait droit vers Yokohama et Tôkyô! Les navires dans le port gagnèrent le large pour étaler la tempête. La plupart des bureaux et des maisons de commerce du quartier des affaires de Tôkyô laissèrent partir leur personnel tôt dans l'après-midi. Ceux qui tardèrent à rentrer chez eux durent attendre aux arrêts de tramway et d'autobus et dans les gares de chemin de fer, des moyens de transport qui avançaient à une allure de tortue ou qui n'arrivèrent jamais.

Le vent augmentait en violence tandis que la pluie fouettait les bâtiments et s'abattait en nappes dans les rues. Les particuliers se hâtèrent de clouer des planches sur leurs fenêtres tandis que les ateliers descendirent leurs volets métalliques. Les propriétaires des boîtes de nuit fermèrent leurs établissements. Environ deux cents détenus durent être évacués quand l'eau commença à envahir leurs cellules. Le déluge de pluie provoqua des éboulements qui bloquèrent la ligne à grand trafic reliant Tôkyô et Sinjuku. Les trains à long parcours furent supprimés et aucun avion ne décolla de l'aéroport. Pendant la nuit, tous les moyens de transport furent virtuellement paralysés. Dans les quartiers de la ville basse, les eaux étaient déjà à hauteur de la taille. Brusquement, la situation était devenue très grave.

On se souviendra d'Ida moins pour ses vents violents que pour les « larmes » qu'elle versait. Jamais de mémoire de météorologue aucune tempête n'avait déversé tant d'eau sur Tôkyô. Depuis que l'on a commencé à inscrire les observations météorologiques, en 1875, on n'a jamais enregistré tant de pluie à Tôkyô que ce 26 septembre 1958. Il pleuvait à torrents, ou comme disent les Japonais, il pleuvait « de la poussière et du sable »; on enregistra quarante centimètres de pluie en vingt-quatre heures!

Les inondations

Le typhon, gigantesque tempête de vents tourbillonnants, analogue aux ouragans tropicaux des Antilles, s'abattit sur Tôkyô au paroxysme de sa force à une heure du matin le samedi 27 septembre. La fureur du vent, qui avait atteint une vitesse de 240 kilomètres à l'heure au large, s'était atténuée car maintenant il ne soufflait plus qu'à 130 à 160 kilomètres à l'heure. Il fit quelques dégâts aux endroits les plus exposés mais c'était surtout l'eau la grande ennemie, et il y avait de l'eau partout. Le raz de marée qui accompagne souvent un typhon, apporta à Tôkyô épouvante et dévastation. Il fracassa plusieurs embarcations et en fit échouer d'autres sur la terre ferme. Deux petits villages côtiers furent emportés dans la mer tandis que de nombreux autres furent submergés par les eaux grossissantes. Trois jours après la tempête, certains quartiers de Tôkyô se trouvaient encore sous deux ou trois mètres d'eau.

En hâte, des milliers de volontaires déchargèrent des sacs de sable pour renforcer les berges des fleuves, qui menaçaient de s'effondrer sous la violence des pluies diluviennes. Les eaux grossissaient à tel point que le Kano sortit de son lit à dix endroits. Les rivières en crue emportèrent les débris entassés sur les berges depuis la dernière inondation, les coinçant en dessous des ponts. Certains de ces derniers s'affaissèrent et d'autres s'écroulèrent complètement. Les eaux boueuses et tourbillonnantes se déchaînèrent, inondant les vallées et détruisant tout sur leur passage. Les eaux torrentielles du Kano se ruèrent à travers huit villes et villages. Les rescapés racontèrent par la suite qu'ils avaient vu emporter des villages entiers dont les habitants se cramponnaient désespérément aux toits des maisons. Dans sa course folle, la rivière bouillonnante entraînait avec elle cadavres et débris; quatre-vingt habitants des villes d'Ohito et de Nirayama furent emportés par les flots. Des équipes de sauvetage dans des canots à rames et de petites embarcations de caoutchouc, recherchaient les survivants et les morts dont beaucoup étaient presque nus. A Kawaguchi, quelque dix mille personnes se réfugièrent dans dix-sept écoles.

La péninsule d'Izu, lieu de villégiature au sud de Tôkyô renommé pour ses sources thermales, a surtout souffert. Ce fut cet endroit que le typhon frappa en premier lieu de toute la force de ses vents violents, le ravageant complètement. Quatre-vingts pour cent des habitants d'une ville et de deux villages, dit-on, ont péri, ou du moins ont disparu. Plus de la moitié des victimes de la catastrophe, dont le nombre total s'élève à 2807 morts et disparus (579 cadavres ont été retrouvés) sont de la région d'Izu. C'est le nombre le plus élevé de

victimes depuis 1934 quand le typhon de Muroto en fit au moins 12 700 (plus de 2700 tués et 10 000 blessés) et d'importants dégâts.

L'Eskcliffe, un cargo anglais de 7240 tonnes, venant d'Australie et faisant route vers Osaka, se trouva en panne de combustible un peu avant d'arriver à destination. Il fut chassé par Ida vers Yokohama et retrouvé deux jours plus tard, allant à la dérive; un remorqueur japonais, le Daïsho Maru, le ramena au port. Des vagues d'une hauteur de 15 mètres déferlaient sur le littoral japonais. Trente-huit bateaux ont sombré et 278 ont été endommagés ou emportés vers le large. On sait que vingt-six hommes ont péri en mer.

Sauvetage et dégâts

Malgré leurs efforts héroïques, les sauveteurs éprouvèrent de grandes difficultés à atteindre les villages de l'intérieur. Des équipes de volontaires assumaient la tâche macabre de rechercher les cadavres tandis que des hélicoptères parachutaient des vivres, des vêtements, des couvertures et des médicaments aux rescapés. La compagnie des eaux prévint la population que l'eau dans les réservoirs de la ville était probablement contaminée par la pluie et les crues. Les hôpitaux préparèrent du sérum pour 180 000 piqûres antitétaniques et expédièrent en hâte du sérum antidysentérique dans les localités ou on avait relevé les premiers cas de dysenterie. On établit des infirmeries et des centres sanitaires pour donner les premiers soins aux malades et aux blessés. La base navale américaine à Yokosuka mit des camions amphibies à la disposition des sauveteurs.

Les chiffres suivants, fournis par la police, donnent une idée des dégâts occasionnés aux environs de Tôkyô: une soixantaine d'hectares de rizières transformés en lacs; le réseau routier endommagé ou complètement détruit en 994 endroits; 277 ponts détruits et des digues rompues en 429 endroits; des glissements de terrain en 2008 endroits ensevelissant parfois des familles entières. Plus d'un demi-million de personnes souffrirent des effets de la tempête qui démolit environ 1200 maisons. En outre, les eaux emportèrent 761 habitations et en inondèrent environ 500 000 autres dont un quart jusqu'au-dessus du rez-de-chaussée. Sur la grande ligne de chemin de fer reliant Tôkyô et Osaka, les inondations s'étendaient depuis la capitale jusqu'à Yokohama; elles interrompirent complètement le trafic ferroviaire.

Quand finalement les eaux baissèrent, les rizières présentaient un triste spectacle. Toutes sortes de meubles et d'objets ménagers émergeaient de la boue, depuis des bureaux et des armoires jusqu'à des machines à laver et des réfrigérateurs. Après une inspection aérienne des régions sinistrées, M. Nobusuke Kishi, le premier ministre, déclara que les dégâts étaient plus importants qu'il ne l'avait cru.

Heureusement, la récolte de riz était presque entièrement rentrée. Le ministère de l'Agriculture put annoncer que la tempête n'avait touché qu'un million de boisseaux et que la plus grande partie de ce riz étant mûre, il serait possible de le moissonner sans trop de difficulté. On espérait même, pour 1958, une récolte de riz particulièrement bonne, la troisième en importance que le pays ait connue.

Ida poursuivit sa folle randonnée le long du littoral japonais et finit par dégénérer en orage tropical. Cependant, elle avait laissé derrière elle des ravages inoubliables.

Mais les Japonais se remettent vite des coups du sort. Avec une résignation sereine, ils se mirent à enlever la boue des rues et à sécher leurs maisons. On installa à 138 endroits stratégiques de Tôkyô, 250 pompes automatiques qui asséchèrent, estime-t-on, une superficie de quatre-vingts kilomètres carrés. Des dons en espèces affluèrent de partout dans le monde tandis que de nombreuses personnes compatissantes envoyèrent d'énormes quantités de vêtements, de matelas et d'autres secours pour les victimes du désastre.

Quelques jours plus tard, tout semblait redevenu normal. Ida prit place dans le long cortège de malheurs (séismes, typhons, bombardements, etc.) qui ont affligé le Japon. Les victimes peuvent trouver une consolation dans la pensée que bientôt, de tels désastres seront inconnus car dans l'imminent monde nouveau de justice, il ne se fera ni tort ni dommage. C'est son Créateur, Jéhovah Dieu, qui nous l'assure.

AU CŒUR D'UNE TORNADE

UN DES récits les plus classiques d'une tornade, phénomène particulièrement courant dans le bassin supérieur du Mississippi, est celui que fit Will Keller, un fermier du Kansas, à Alonzo A. Justice du bureau météorologique de Dodge City. Nous citons: « L'après-midi du 22 juin 1928, entre 3 et 4 heures, je remarquai vers le sud-ouest un gros nuage en forme de parapluie. D'après son apparence, je devinai qu'il s'agissait d'une tornade, d'autant plus que l'atmosphère était particulièrement oppressante comme presque toujours avant l'apparition d'un tel phénomène. Je ne tardai pas à voir mes soupçons confirmés car de la base noir verdâtre du nuage pendaient trois trombes dont une était dangereusement proche et paraissait se diriger sur nous. Sans perdre de temps, je gagnai notre cave-abri avec ma famille...

» J'étais sur le point de refermer la porte quand je décidai de risquer un dernier coup d'œil dehors. (...) Il ne pleuvait pour ainsi dire pas. Deux des trombes étaient encore à quelque distance de moi et elles ressemblaient à de gigantesques cordes suspendues au nuage, mais la troisième, celle du milieu, avait plutôt la forme d'un entonnoir entouré de nuages déchiquetés. Elle paraissait plus grande que les deux autres et se trouvait directement en dessous du dôme formé par l'énorme cumulus qui s'approchait de plus en plus. (...) Finalement, l'immense orifice floconneux se trouva juste au-dessus de ma tête. Il régnait un silence de mort. Une forte odeur de gaz se répandit et je respirais avec difficulté, puis j'entendis un hurlement aigu mêlé de sifflements émanant du fond de l'entonnoir. Quand je levai la tête, mon regard plongea dans le cœur même de la tornade. L'ouverture circulaire de l'entonnoir pouvait avoir un diamètre de quinze ou trente mètres et les parois se prolongeaient sur une hauteur de près d'un kilomètre. (...) Elles étaient formées de nuages tourbillonnants. Je pouvais tout distinguer grâce aux éclairs zigzaguants qui illuminaient l'intérieur de la trombe.

» Sur le pourtour inférieur du vaste tourbillon, de petites trombes se formaient et se détachaient sans cesse, on aurait dit des serpents se tortillonnant autour de l'orifice. C'était ces petites trombes qui produisaient les sifflements. (...) L'intérieur de l'entonnoir était vide sauf pour ce que je supposais être un léger nuage qui montait et descendait. J'eus largement le temps d'observer tous ces détails car la tornade se déplaçait lentement.

» Après avoir passé au-dessus de ma maison, elle s'abattit de nouveau sur le sol et démolit la ferme et la grange d'un voisin nommé Evans. Comme nous, quand elle vit approcher la tornade, la famille Evans était dehors occupée à inspecter son blé abattu par la grêle. Tout le monde eut le temps de se coucher à plat ventre en se cramponnant à des pruniers avant de se sentir aspirer par le vent. M. Evans me raconta plus tard qu'il vit les débris de sa maison, et même le fourneau, tourbillonner au-dessus de sa tête. Sa fille aînée, âgée de dix-sept ans, eut tous ses vêtements arrachés, mais à part cela, toute la famille sortit indemne de cette aventure. » — *The American Treasury.*

LA NAISSANCE DE LA Cinquième République

DE NOTRE CORRESPONDANT EN FRANCE

QUAND, le 1er juin 1958, 329 députés français votèrent pour l'investiture du général de Gaulle, consciemment ou non, ils reléguèrent la plupart d'entre eux dans le désert politique, lièrent les mains au Parlement pour près d'un an et mirent un terme à la Quatrième République. Exactement six mois plus tard, la France avait une nouvelle constitution, une Cinquième République, une Assemblée nationale radicalement modifiée et 398 anciens députés à la recherche d'un nouvel emploi!

Fait plus remarquable encore, ces grands changements avaient été réalisés de façon entièrement légale et avec le consentement de la majorité du peuple français. Sans doute les circonstances (décrites dans notre numéro du 22 septembre 1958) du retour au pouvoir du général de Gaulle n'étaient-elles pas strictement conformes aux meilleures traditions de la procédure démocratique, cependant, il faut admettre en toute justice que de Gaulle n'a point essayé d'agir en dictateur. Certains de ses partisans ont peut-être un penchant pour les méthodes « de cape et d'épée », mais le général lui-même, bien qu'il n'ait jamais désavoué ouvertement les auteurs du « coup » qui ouvrit la voie à son retour, a voulu à toute force agir de façon légale et constitutionnelle.

De Gaulle, persuadé que la constitution elle-même était responsable en grande partie de l'instabilité gouvernementale de la Quatrième République, s'est fixé comme première tâche l'élaboration — avec le concours de Michel Debré, un des principaux théoristes gaullistes — d'une nouvelle constitution qu'il soumit à l'approbation du public au moyen d'un référendum. Le général s'engagea, si la nation acceptait les réformes constitutionnelles qu'il proposait en vue de l'établissement d'une Cinquième République, à organiser peu après de nouvelles élections législatives et présidentielles.

L'histoire constitutionnelle de la France

Le lecteur peu familiarisé avec l'histoire française se demande peut-être ce que veut dire exactement l'expression « Cinquième République », si elle signifie que la constitution élaborée par le général de Gaulle est la cinquième de l'histoire de la France. C'est pourquoi quelques mots d'explication à ce sujet seront utiles.

Depuis la Révolution de 1789, la France a eu une quinzaine de constitutions qui cnt constitué le fondement légal de républiques, de monarchies et même de dictatures. Proclamée le 21 septembre 1792, la Première République française rédigea deux constitutions; l'une ne fut jamais mise en vigueur et l'autre fut annulée en 1799 quand une nouvelle constitution fit de Napoléon un dictateur de fait. La Première République avait duré exactement sept ans.

Après la chute de Napoléon en 1814, s'ouvrit la période des monarchies limitées de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, dont chacune avait sa constitution propre. La révolution prolétaire du 24 février 1848 renversa la monarchie et le lendemain la Deuxième République française fut proclamée. On élabora une nouvelle constitution qui fit adoptée le 4 novembre 1848 mais ses rédacteurs commirent l'erreur de nommer Louis Napoléon Bonaparte, prétendant au trône impérial, premier président de la République. Quatre ans plus tard, celui-ci avait rédigé une autre constitution et était devenu l'empereur Napoléon III, ce qui mit un terme à la Neuvième République. Le second empire prit fin avec la guerre franco-allemande et la révolution du 4 septembre 1870.

L'année 1870 marque un tournant décisif de l'histoire constitutionnelle française. Le lecteur aura remarqué que la Révolution de 1789 ne réussit pas à établir un régime républicain stable. Les deux premières républiques ne durèrent qu'un total de onze ans. Chacune fut renversée par un Bonaparte, ou plutôt, insidieusement, des réformes constitutionnelles napoléoniennes mirent fin à toutes les deux. Il est indispensable de se rendre compte de ce fait pour comprendre l'inquiétude de nombreux républicains loyaux lors des événements récents en France.

Entre 1789 et 1870, la France eut une douzaine de constitutions et deux républiques de courte durée. Depuis 1875 jusqu'au début de 1958, une période de la même longueur à peu de chose près, elle n'a eu que deux constitutions et un régime républicain ininterrompu, si l'on ne tient pas compte du gouvernement de Vichy qui exerça le pouvoir, sous Pétain, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cela signifie-t-il qu'à partir de 1875, tous les Français ont été partisans d'une forme de gouvernement républicaine? Les circonstances entourant la naissance de la Troisième République nous fourniront la réponse à cette question.

L'empire de Napoléon III fut renversé en 1870 et on organisa, l'année suivante, des élections. Il en résulta une Assemblée nationale composée de 650 membres dont plus de 400 avaient des tendances monarchistes. Les royalistes essayèrent de restaurer la monarchie mais comme il y avait deux prétendants au trône (le comte de Chambord, dernier Bourbon de la branche aînée, et le comte de Paris, un Bourbon-Orléans) ils ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur celui qu'il fallait choisir. Le différend s'éternisa jusqu'au 30 janvier 1875 quand l'assemblée opta pour un compromis — une nouvelle république — par 353 voix contre 352. C'est ainsi que naquit la Troisième République par une majorité *d'une seule voix!*

Ses adversaires ne se résignèrent jamais et au cours des années qui suivirent, ils firent deux tentatives pour transformer le régime républicain en une sorte de dictature (sous deux militaires, MacMahon et Boulanger). Cette opposition latente a persisté au cours des soixante-

cinq années de l'existence de la Troisième République et elle subsiste encore à l'heure actuelle. André Siegfried, un des plus illustres économistes français contemporains, écrivit ce qui suit à ce sujet dans son ouvrage *Tableau des partis en France:* « Le bonapartisme (...) vise à établir l'autorité dans le cadre de la démocratie: un chef national, plébiscité par tous les Français, qui mate l'anarchie, fait taire les « bavards » des assemblées [législatives], voilà cette vigoureuse conception gouvernementale, où l'égalité subsiste mais où l'ordre prime la liberté (...) Le bonapartisme persiste comme un état d'esprit latent, en dehors même de toute organisation, et de temps en temps il ressort: ses manifestations sont d'ordre éruptif. »

La crainte d'une nouvelle dictature fut à la base de la faiblesse gouvernementale de la Troisième République. Les gouvernements se succédaient à la cadence de un tous les huit mois. La France avait réussi à établir une république durable mais elle n'avait pas trouvé le moyen d'y allier un gouvernement stable. Le problème n'était pas encore résolu quand la guerre mit fin à la Troisième République en 1940.

La nouvelle constitution de 1946 dota la Quatrième République d'une Assemblée nationale toute-puissante, d'un Sénat (Conseil de la République) faible et d'un président qui n'était qu'un personnage purement décoratif. Ce système gouvernemental était assez analogue à celui de la Grande-Bretagne avec sa Chambre des Communes, sa Chambre des Lords et la Couronne. Pourquoi alors le système français n'avait-il pas la même stabilité que le système anglais? Du fait qu'en Grande-Bretagne où il n'y a que deux grands partis politiques et un parti central beaucoup moins important (conservateur, libéral et travailliste) le pouvoir exécutif n'est pas continuellement à la merci du pouvoir législatif. Le parti au pouvoir forme le gouvernement et détient la majorité au Parlement. Une discipline de vote rigoureuse fait le reste car elle donne au gouvernement une durée de vie assez longue pour lui permettre d'élaborer un programme et de le suivre.

Pareille stabilité n'a jamais été possible en France dont l'assemblée législative a comporté au moins une douzaine de groupements politiques et dont le gouvernement à consisté en coalitions branlantes susceptibles de se désagréger à chaque vote. Et effectivement, vingt et un gouvernements se sont désagrégés au cours des douze ans que dura la Quatrième République!

La plupart des autorités en matière politique sont unanimes à dire qu'il existe peu d'espoir de voir établir en France un système biparti ou triparti. Depuis longtemps, de Gaulle s'en rend compte d'ailleurs. En juin 1946 déjà, dans un discours qu'il prononça à Bayeux, il préconisa ce qui est, à son avis, la seule solution: une assemblée législative aux pouvoirs réduits et une présidence plus forte. Ce discours du général de Gaulle, surnommé « la constitution de Bayeux », souleva beaucoup d'indignation à l'époque; de nombreux Français accusèrent le général de bonapartisme. Il n'empêche que la nouvelle constitution de la Cinquième République reflète fidèlement les idées principales de la « constitution de Bayeux ».

La constitution de la Cinquième République

Voici les grandes lignes de la nouvelle constitution française. La France y est définie comme une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale », qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens « sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Elle « respecte toutes les croyances » et son principe est le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (Article 2). Les partis politiques peuvent exercer leur activité librement à condition de « respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». — Article 4.

La principale innovation de la nouvelle constitution est le rôle revisé du président de la République. Celui-ci n'est plus un simple personnage décoratif mais il détient des pouvoirs dépassant même ceux du président des Etats-Unis. Il est élu pour une période de sept ans par un collège électoral composé d'environ 80 000 « notables » (sénateurs, députés, représentants des assemblées des territoires d'outre-mer, conseillers généraux et municipaux et délégués supplémentaires pour des communes de plus de 30 000 habitants, à raison de un pour 1000). Le président de la République nomme le premier ministre (Article 8), il peut prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale et demander de nouvelles élections (Article 12) et, en cas d'état d'urgence national, peut prendre « les mesures exigées par les circonstances » (Article 16). Il détient encore le pouvoir de négocier et de ratifier des traités. — Article 52.

Une autre innovation, pour la France, est la séparation des pouvoirs exécutif et législatif. La nouvelle constitution stipule en effet que les membres du gouvernement ne pourront conserver leur siège au Parlement. — Article 23.

Le Parlement de la Cinquième République est composé d'une Assemblée nationale de députés élus par le peuple, et d'un Sénat dont les membres sont élus par les « notables ». Les pouvoirs de l'Assemblée nationale ont été sensiblement réduits tandis que ceux du Sénat ont été augmentés par rapport à ceux de l'ancien Conseil de la République, un corps qui était purement consultatif. L'article 28 réduit la durée des sessions parlementaires de sept mois par an (comme aux Etats-Unis) à cinq mois et demi. Le Parlement peut légiférer uniquement sur certaines questions importantes spécifiées dans l'Article 34 et qui comprennent les libertés personnelles, le service militaire, les impôts, l'enseignement, les services sociaux et le budget. Les autres questions seront réglées par des ordonnances. Pour empêcher l'Assemblée nationale de renverser le gouvernement à tout bout de champ comme elle le faisait sous l'ancien régime, l'Article 49 stipule que le premier ministre ne peut être contraint à démissionner que par une motion de censure signée par un dixième au moins des députés et votée par la majorité de l'Assemblée.

Les Articles 56 à 63 prévoient l'établissement d'un Conseil constitutionnel qui éprouvera la constitutionnalité de toutes les nouvelles lois organiques. Sous ce rapport, ses fonctions seront analogues à celles de la Cour suprême des Etats-Unis.

En ce qui concerne les territoires d'outre-mer, la nouvelle constitution leur offre la possibilité de garder leur ancien statut au sein de la République (être gouvernés directement de Paris), de devenir des départements d'outre-mer de la France ou bien des membres d'une nouvelle Communauté française (assez semblable au Commonwealth britannique) avec une autonomie limitée. — Articles 76–78.

Il est intéressant de signaler aussi l'omission dans la nouvelle constitution de l'Article 44 de la constitution de 1946, ainsi conçu: « Les membres des familles ayant régné sur la France sont inéligibles à la présidence de la République. » Cette omission est-elle significative? L'avenir le dira.

Le référendum

Du point de vue politique, le référendum de septembre ne comportait aucun élément sensationnel étant donné que l'issue ne faisait guère de doute. On prévoyait une victoire décisive des « oui ». Le coup d'État semi-légal du mois de mai avait laissé le pays dans un vide politique qu'il fallait combler à tout prix. Le peuple en avait assez des allées et venues gouvernementales de la Quatrième République. « N'importe quoi plutôt que cela », semblait être le sentiment de la plupart des gens — depuis les conservateurs jusqu'aux communistes — avec lesquels l'auteur de cet article s'est entretenu à ce sujet au cours du mois de septembre dernier.

S'ils voulaient éviter « cela », les Français n'avaient d'autre choix que de voter pour la constitution proposée par le général de Gaulle. Les adversaires de la constitution n'avaient aucune contreproposition sérieuse à offrir; de plus, à l'horizon politique planait la menace d'une dictature franchement fasciste. Cette affirmation n'est nullement exagérée. Aucun journal n'est moins « à sensation » que l'austère *Le Monde* (il ne publie aucune photographie et a rarement une manchette de plus d'un centimètre de hauteur), et pourtant, Jacques Fauvet, un de ses principaux rédacteurs politiques, écrivit ce qui suit: « Entre la république et le fascisme il n'est présentement qu'un rempart: la personne même du général de Gaulle. » — *Le Monde*, 29–30 juin 1958.

Il n'est guère douteux que la plupart des Français partageaient cette crainte et que pour eux il s'agissait moins d'accepter ou de rejeter le projet de constitution que de voter pour ou contre de Gaulle. De ce point de vue, le climat politique en France l'automne dernier était trop orageux pour que la constitution fût acceptée ou rejetée sur la base de ses propres mérites. Le référendum revêtit le caractère d'un plébiscite en faveur du général de Gaulle.

Bien entendu, certains de ses adversaires prétendaient que de Gaulle lui-même pourrait très bien s'arroger des pouvoirs dictatoriaux. Cependant, d'après les constatations faites par l'auteur de cet article, peu de Français croient que tel est le désir de l'homme qui fut, pendant la guerre, le chef des forces de la France libre. Tout le monde sait qu'il a le caractère autoritaire et qu'il pourrait tout abandonner s'il ne lui est pas permis d'agir à sa guise mais aussi qu'il n'a pas l'habitude d'imposer sa volonté à autrui. La plupart des Français craignaient que s'ils disaient « non » au projet de constitution, de Gaulle ne retourne à Colombey-les-deux-Eglises, laissant à quelqu'un d'autre le soin de résoudre les problèmes. Or de Gaulle représentait un risque moins grand que ce « quelqu'un d'autre » inconnu.

Ce sentiment l'emporta sur les avertissements des adversaires de la constitution. Le noyau de l'opposition était constitué par les communistes qui, même avant la publication du projet de constitution, en recommandaient le rejet. L'invitation à « défendre la République » venant du seul parti communiste en deça du rideau de fer qui ne condamna pas le massacre de Budapest, sonnait un peu creux!

Les objections soulevées par des républicains tels que P. Mendès-France — qui considérait la nouvelle constitution comme « dangereuse pour la démocratie » — et François Mitterrand — pour qui le nouveau régime proposé évoque ceux de Louis-Philippe ou de Louis Napoléon — étaient plus sérieuses et sans doute plus sincères. Mitterrand écrivit: « La seule question que je me pose aujourd'hui est celle-ci: comme les constituants [en majorité monarchistes] de 1875, le général de Gaulle, qui, j'imagine, ne fait pas à soixante-huit ans une Constitution à son seul usage, pense-t-il à quelque chose qu'il ne dit pas? »

Toutefois, ces avertissements n'influencèrent nullement la plupart des électeurs français dont quatre sur cinq votèrent « Oui ». Des dix-huit territoires d'outremer, seule la Guinée française vota « Non », se retranchant de ce fait de la Communauté française. On estime que plus d'un million d'électeurs communistes en France ne tinrent aucun compte des ordres de leur parti et votèrent pour de Gaulle.

Les élections législatives et présidentielles

Quatre-vingts pour cent des électeurs français ayant approuvé son schéma de la Cinquième République, de Gaulle procéda à l'organisation des élections législatives promises. Son premier but consistait à choisir un mode de scrutin qui produirait une Assemblée nationale « efficace », c'est-à-dire qui assurerait une majorité gouvernementale, favorable, bien entendu, au régime gaulliste.

Dans la pratique, cela signifiait réduire le nombre de députés communistes. Grâce à la représentation proportionnelle, seul système vraiment démocratique, les communistes occupaient un quart des sièges à l'Assemblée, proportion qui correspondait exactement aux 25 pour cent des électeurs qui avaient toujours voté communiste depuis la guerre. Cependant, les autres partis considéraient ces députés comme des « parias » à cause de leur philosophie politique d'inspiration moscovite, et c'est cet isolement du plus grand groupement parlementaire qui a contribué pour une grande part à l'instabilité politique de la France depuis la guerre.

Cette situation souleva la question de savoir si un régime démocratique ne va pas à l'encontre de son but quand il ne produit pas une assemblée législative efficace, et encore, s'il est obligé de fournir des chances égales à un parti qui, s'il venait au pouvoir, mettrait fin à la vraie démocratie.

Nous ne nous proposons pas de discuter cette question ici. Il suffit de dire, pour les besoins de notre compte rendu, que manifestement, le général de Gaulle en était venu à conclure qu'il valait mieux, dans l'intérêt du pays, adopter un mode de scrutin qui réduirait sensiblement la représentation communiste. Le grand problème était de réaliser ce but sans réduire en même temps la représentation des autres partis de gauche. Au dire de certains, de Gaulle voulait un groupement gaulliste au centre qui pourrait éventuellement former une coalition avec la gauche non communiste ou avec la droite, suivant les circonstances.

Quoi qu'il en soit, le général de Gaulle choisit un mode de scrutin qui produisit une Assemblée nationale dominée de façon prépondérante par la droite. Les principaux partis en lice étaient — de gauche à droite — les communistes, les socialistes, les radicaux (subdivisés en plusieurs groupements), les démocrates chrétiens (le M.R.P. et la nouvelle démocratie chrétienne de M. Bidault), l'U.N.R. (l'Union pour la nouvelle République, nouveau parti gaulliste sous la direction de M. Soustelle) et les indépendants, présidés par Antoine Pinay. Le mouvement poujadiste, qui connut un si grand succès aux élections de 1956, fit fiasco peu après.

Les élections eurent lieu en deux tours, les 23 et 30 novembre. Au premier tour, le candidat, pour être élu, avait besoin d'une majorité absolue (la moitié des voix plus une). Puisque, dans la plupart des circonscriptions, il y avait cinq ou six candidats, quarante-deux députés

seulement furent élus le 23 novembre. Au second tour, une majorité relative suffisait, c'est-à-dire que le candidat qui recueillit le plus grand nombre de voix fut élu.

Dès le début, il fut évident que les radicaux allaient subir de grandes pertes. M. Mendès-France fut battu au premier tour mais, en ce qui concerne le nombre de voix, les cinq autres grands groupements étaient loin d'être vaincus. On peut donc se demander comment la droite finit par remporter une victoire aussi écrasante. Dans beaucoup de circonscriptions, voici ce qui se passa. La gauche, étant divisée de façon irréconciliable, les communistes et les socialistes maintinrent leurs candidats respectifs pour le second tour. Par conséquent, pour l'emporter sur eux, les partis de droite n'avaient qu'à s'unir derrière un candidat U.N.R. (gaulliste) ou indépendant. C'est ce qui arriva car en de nombreux endroits, le désistement stratégique d'un candidat en faveur d'un autre permit à ce dernier de recueillir au second tour plus de voix que chacun des deux autres candidats, communiste et socialiste. Dans d'autres circonscriptions, tous les autres partis coopérèrent pour empêcher les communistes de gagner.

Ce mode de scrutin donna l'étrange résultat suivant (les chiffres sont arrondis au millier) : les indépendants recueillirent 4 250 000 voix et ont 132 sièges à la nouvelle Assemblée nationale: l'U.N.R., 4 769 000 voix et 189 sièges; le M.R.P. et les démocrates chrétiens, 1 365 000 voix et 57 sièges; les radicaux 1 398 000 voix et 35 sièges; les socialistes 2 484 000 voix et 40 sièges; les communistes 3 741 000 voix et 10 sièges. La représentation proportionnelle aurait donné neuf fois plus de députés communistes et réduit de moitié la représentation gaulliste.

Cependant, malgré cette représentation paradoxale, on ne peut nier que des changements profonds s'opèrent au sein du corps électoral. Si l'on compare ces élections à celles de 1956, au premier tour (celui qui donne une idée véritable de l'opinion publique) les communistes, bien qu'encore forts, perdirent 1 650 000 voix tandis que les indépendants en gagnèrent plus d'un million. Bien entendu, le changement le plus spectaculaire fut la poussée gaulliste. En effet, l'U.N.R. recueillit 3 604 000 voix au premier tour et 4 769 000 au second.

Manifestement, de nombreux électeurs voulaien donner à de Gaulle l'occasion de résoudre les pro blèmes de la France. Ils voulaient aussi voir de nou veaux éléments à l'Assemblée nationale. Des 544 dé putés qui formaient l'Assemblée précédente, 146 seule ment ont été réélus. Parmi ceux qui ont perdu leu siège, on compte, outre M. Mendès-France, MM. Bourgès Maunoury, Daladier, Edgar Faure et Ramadier, tou des anciens présidents du Conseil, Christian Pineau ancien ministre des affaires étrangères, Jacques Du clos, leader communiste, et de nombreuses autres per sonnalités éminentes de la Quatrième République.

Trois semaines après les élections législatives, euren lieu les élections présidentielles. Les candidats à l présidence étaient le général de Gaulle, Georges Mar rane (communiste) et Albert Chatelet (gauche non com muniste). Comme nous l'avons expliqué plus haut, se lon les termes de la constitution, le président est élu par un collège de notables ou grands électeurs. Ceux-c votèrent le 21 décembre 1958 et, comme prévu, le gé néral de Gaulle a été choisi comme nouveau chef d l'Etat français. Il a nommé comme premier ministre son fidèle défenseur Michel Debré. La nouvelle assemblé législative commencera ses sessions le 28 avril.

Ainsi se termine l'histoire de la naissance de la Cin quième République.

Tant à l'étranger qu'en France, nombreux sont ceux qui se demandent ce que réalisera le nouveau régime Certains pensent que le danger, si danger il y a, ne réside pas en de Gaulle mais, paradoxalement, dans le gaullisme, et que le raz de marée gaulliste a apporté avec lui de nombreux réactionnaires et d'autres extrémistes beaucoup plus à droite que de Gaulle lui-même Celui-ci pourra-t-il tenir de tels hommes en échec et ceux-ci n'essayeront-ils pas de se servir du général pour tenter d'accaparer le pouvoir?

Seul l'avenir répondra. Toutefois, la situation a ceci de rassurant: jusqu'à présent, la France est la seule grande puissance continentale qui n'a eu aucune aventure totalitaire récente. Malgré son instabilité politique, elle a su résister aux séductions du communisme, du fascisme, du phalangisme et du nazisme. Espérons qu'elle ne faiblira pas et que la Cinquième République ne capitulera pas devant quelque « isme » nouveau.

L'huile comestible à partir du tournesol

De notre correspondant au Canada

PENDANT de nombreuses années, aux Etats-Unis, on employait le tournesol plutôt comme plante décorative car grâce à sa hauteur, qui atteint un à cinq mètres, il peut masquer une vieille clôture ou d'autres objets qui blessent la vue. Une rangée de tournesols peut également protéger du vent. Les graines servent à nourrir la volaille et les feuilles sont utilisées comme fourrage. Certains fabriquent avec les fleurs une teinture jaune et de plus en plus on mange les graines comme friandise, grillées et salées ou sucrées, ou même nature.

La Russie a été pendant longtemps le principal pays qui exploitait le tournesol à des usages commerciaux, mais depuis quelques années, d'autres nations (l'Argentine, le Chili et le Paraguay notamment) lui font concurrence. Dernièrement, le Canada aussi a commencé à cultiver le tournesol pour son huile.

Ce fut en premier lieu la pénurie d'huile au cours de la Seconde Guerre mondiale qui donna un essor à la culture du tournesol et d'autres oléagineux, au Canada. Aujourd'hui, le tournesol est une des principales récoltes des régions méridionales de la province de Manitoba dont la terre noire et fertile convient particulièrement bien à la culture de cette plante. Le fermier envoie les graines à l'entrepôt. Avant d'être soumises à la chaleur pour que l'on puisse en extraire l'huile, elles doivent être nettoyées, séchées et décortiquées. Cette nouvelle industrie a nécessité la construction de raffineries de plus en plus grandes.

Raffinée, l'huile est sans couleur et sans goût. Elle se digère facilement et par conséquent elle est idéale pour les usages culinaires. En outre, on peut la chauffer jusqu'à une température plus élevée que les autres matières grasses avant qu'elle ne fume ou ne brûle, aussi la recommande-t-on pour la friture. Au Canada, l'huile de tournesol est considérée comme supérieure à l'huile de coton et à l'huile de soja.

Les Canadiens se servent avantageusement de deux sous-produits du tournesol. La farine de tournesol constitue un aliment excellent pour le bétail. Certains prétendent même que sa teneur en protéines est telle qu'elle devrait être réservée à la consommation humaine. Même la balle est utilisée à l'heure actuelle car on en fabrique des bûches d'une longueur de trente centimètres, d'un diamètre de dix centimètres et qui pèsent un peu plus de trois kilos. La balle est fortement comprimée pour faire ces bûches qui ont l'avantage d'être très propres à manipuler et de produire plus de chaleur et moins de cendres que le charbon et le lignite (houille brune).

C'est ainsi que non seulement l'humble tournesol satisfait les besoins de l'homme en matières grasses, mais encore il lui permet de cuire ses aliments, de se chauffer et de nourrir son bétail.

Pourquoi les témoins de Jéhovah citent-ils la Bible?

LES témoins de Jéhovah citent la Bible parce qu'elle est la Parole de Dieu et par conséquent la vérité. La Bible est la source de la lumière et de la compréhension. « La révélation de tes paroles éclaire. Elle donne de l'intelligence aux simples », déclare le psalmiste. L'homme épris de vérité et qui désire acquérir des connaissances indispensables à la paix et au bonheur durables, trouvera dans la Bible une grande consolation. — Psaume 119:130.

Nous citons encore la Bible parce qu'elle émane de la plus haute Autorité de l'univers. En outre, nous désirons que les gens mettent leur confiance dans la Parole de Dieu, qu'ils comprennent l'harmonie de ses enseignements et qu'ils connaissent l'espérance qu'elle offre à l'homme. « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles; elle juge les sentiments et les pensées du cœur. » — Hébreux 4:12.

Certains objecteront peut-être qu'Abraham, Moïse et d'autres hommes de Dieu du passé ne citaient jamais la Bible et qu'ils obtinrent néanmoins l'approbation divine. Etant donné que la Bible n'existait pas encore à l'époque de ces patriarches, ils n'auraient pu la citer. Toutefois, Jéhovah Dieu se servit de Moïse pour rédiger la première partie de la Bible. Dès lors, il recommanda aux humains de se conformer aux enseignements des saintes Ecritures. Il ordonna à Josué, le successeur de Moïse, par exemple: « Que ce livre de la loi ne s'éloigne pas de ta bouche; médite-le jour et nuit, pour agir fidèlement selon tout ce qui y est écrit; car c'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras. » Ne pas permettre au livre de la loi de s'éloigner de sa bouche signifie ne jamais cesser de le faire connaître et de le citer à d'autres personnes. — Josué 1:8.

Bien que Moïse n'ait jamais cité la Bible, quelqu'un de plus grand que lui le faisait. En effet, Jésus-Christ cita maintes fois les Ecritures hébraïques, la loi, les prophètes et les psaumes.

Quand Jésus fut emmené par l'esprit dans le désert pour être tenté par le Diable, il repoussa les tentations de ce dernier à trois reprises en citant la Parole de Dieu. Au début de son ministère terrestre, il cita la prophétie d'Esaïe, et le jour de sa résurrection, il apparut à ses disciples affligés et les réconforta en leur citant des passages des Ecritures hébraïques inspirées. Nous lisons: « Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Ecritures ce qui le concernait. » Plus tard le même jour, Jésus apparut à ses fidèles apôtres et à d'autres disciples réunis dans une chambre à Jérusalem. Le récit inspiré déclare: « Puis il leur dit: C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes. Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Ecritures. Et il leur dit: Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour. » Puisque Jésus expliquait à ses disciples de nombreux secrets cachés dans la Bible à la gloire de Dieu, il devait nécessairement leur citer les Ecritures. — Luc 24:27, 44–46; Matthieu 4:1–11; Luc 4:17–21.

C'est donc un fait avéré que Jésus citait les Ecritures hébraïques et ce qui plus est, il le fit mieux que quiconque. De plus, personne ne pouvait appliquer les Ecritures avec plus d'exactitude que lui. Les ecclésiastiques et les autres personnes qui critiquent les témoins de Jéhovah parce que ceux-ci citent si souvent la Bible, doivent reconnaître que Jésus ne déclara jamais à ses disciples: « Vous n'avez nul besoin de la Bible ni surtout des anciennes Ecritures hébraïques. Je suis votre Maître et mon enseignement vous suffit. Ne vous référez pas à ces anciens écrits, vous pouvez très bien vous en passer. » Ni Jésus, ni ses disciples, ne parlaient de la sorte.

Etant le Fils de Dieu, le Roi oint, Jésus pouvait parler avec autorité, cependant il n'écarta jamais la Parole de Dieu comme si elle était sans importance ou de peu de valeur. Malgré sa position élevée, ou plutôt à cause d'elle, il ne manquait jamais d'appuyer ses dires sur la Parole écrite de Dieu. Ses disciples croyaient en cette Parole, c'est pourquoi, afin de leur prouver qu'il réalisait toutes les prophéties et figures relatives au Messie ou Christ, il citait les Ecritures. S'il n'avait pas satisfait leur esprit de cette manière, sa prédication ne leur aurait pas fait une impression favorable bien qu'il vînt du ciel.

Ses apôtres et disciples suivaient son exemple. Il citaient les Ecritures hébraïques pour appuyer leur enseignement. Le jour de la Pentecôte, Pierre déclara devant une foule d'auditeurs que la prophétie de Joël s'accomplissait sous leurs yeux. Il cita les écrits de Joël et de David pour prouver que Jésus était le Messie. Paul, pour démontrer aux Romains que la justification vient de la foi en Jésus-Christ et non des œuvres de la loi, cita le cas d'Abraham et au moins six rédacteurs bibliques. L'apôtre Pierre, Jacques et l'apôtre Jean ont fait de même dans leurs épîtres. L'Apocalypse, qui est la révélation donnée à Jean par Jésus-Christ, contient plus de quarante citations rien que du livre de Daniel. — Actes 2:16–21; Psaume 16:1–11.

Puisque Jésus et ses disciples renvoyaient toujours leurs auditeurs à la Parole immuable de Dieu, nous jugeons bon de faire de même. Nous savons que les Ecritures saintes sont dignes de foi parce que c'est Dieu, par son esprit saint, qui les fit écrire, aussi en nous y rapportant, nous permettons à Dieu de nous enseigner la vérité. Nous citons la Bible pour montrer que ce que nous enseignons ne vient pas de nous-mêmes mais de Dieu, l'Auteur de la bonne doctrine. Nous ne demandons pas à nos lecteurs ou à nos auditeurs de tout croire sans réfléchir et sans examiner les preuves. Au contraire! Les chrétiens à qui Pierre et Jacques écrivaient possédaient les Ecritures hébraïques inspirées et ils comparaient les enseignements de ces instructeurs chrétiens avec la Parole écrite de Dieu pour voir s'ils y étaient conformes. Même l'apôtre Paul ne voulait pas que l'on accepte aveuglément ce qu'il enseignait. La Bible qualifie de « nobles » ceux qui écoutent la prédi-

cation puis la comparent à la Parole écrite de Dieu. Les Béréens furent loués pour avoir agi de la sorte. Paul ne s'offusquait nullement parce que ces gens examinaient les Ecritures pour voir si ce qu'il leur disait était exact. Loin de les réprimander, il les approuvait car c'est là la bonne façon de procéder. — Actes 17:10, 11.

Les témoins de Jéhovah désirent que le lecteur vérifie toutes les citations bibliques dans leurs écrits afin de s'assurer que leurs enseignements sont conformes à la Parole écrite, impérissable, de Dieu, la Bible, et par conséquent, véridiques et dignes de foi. C'est pour cette raison que nous sommes heureux de citer la Bible.

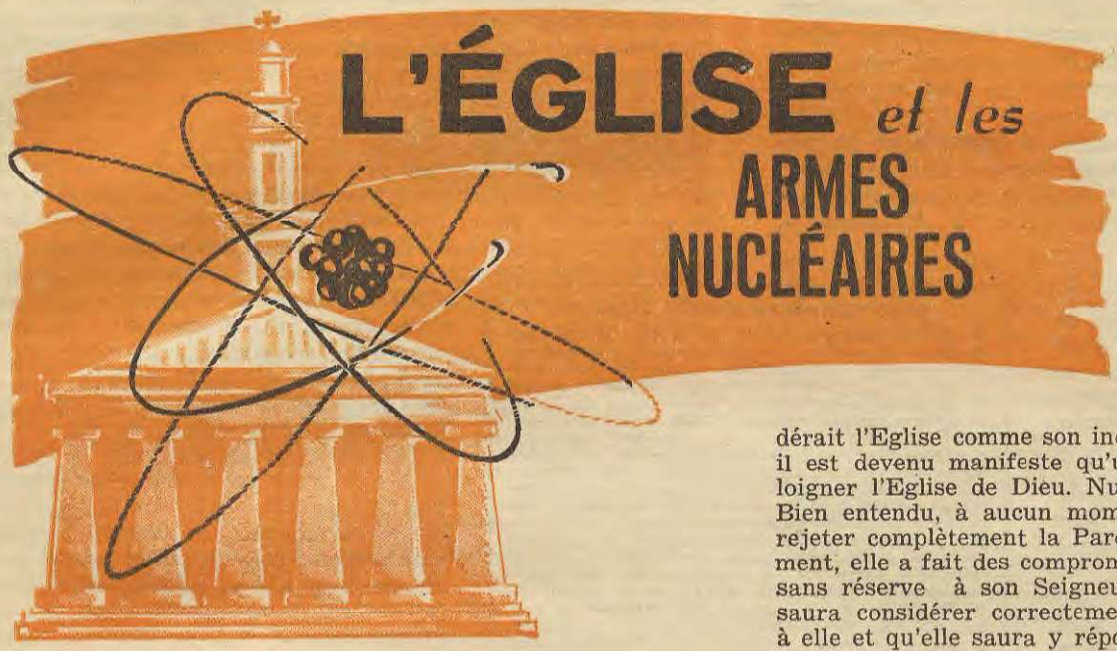

L'ÉGLISE *et les* ARMES NUCLÉAIRES

De notre correspondant en Allemagne de l'Ouest

DANS un discours qu'il prononça à Francfort, le Dr Niemœller critiqua les tendances religieuses actuelles en Allemagne. Il affirma qu'au lieu de remplir sa mission, l'Eglise en était venue à adopter l'attitude générale du monde. Les séances du synode national de l'Eglise évangélique d'Allemagne, qui siégea à Berlin du 26 au 30 avril 1958, démontrèrent clairement ce qu'une telle attitude signifie pour une Eglise.

L'Eglise évangélique d'Allemagne n'est pas une seule Eglise mais une confédération des Eglises luthériennes réformées et unifiées réunissant les Eglises indépendantes nationales et provinciales. Les Eglises membres de cette confédération ont le droit de s'unir. L'Eglise évangélique d'Allemagne n'est pas considérée comme supérieure aux Eglises membres et elle ne peut exercer aucune autorité sur elles. Elle les représente, pour ce qui est de leurs intérêts communs, auprès des fonctionnaires publics et collabore aux conciles œcuméniques. Elle opère au moyen de ses synodes, de ses conférences ecclésiastiques et de son Conseil. Le synode, composé de cent membres, nommés pour six ans, se réunit une fois par an.

« Pour ou contre les armes nucléaires? »

Non seulement la proposition de pourvoir l'armée allemande d'armes nucléaires a été une cause de tension dans les milieux politiques, mais elle a enfermé l'Eglise dans un dilemme. Dans son numéro du 30 novembre 1957, le journal *Die Welt* publia plusieurs lettres de ses lecteurs au sujet de la question suivante: « L'Eglise est-elle pour ou contre les armes nucléaires? » Une de ces lettres, provenant de Hambourg et publiée sous l'entête « Pas deux maîtres... » est ainsi conçue: « Si elle [l'Eglise] ne s'est pas encore rendu compte que son devoir consiste à proclamer que ces moyens de destruction sont injustifiables et diamétralement opposés à Dieu et à sa volonté telle qu'elle est révélée dans la nature, par les miracles et par la Parole divine, c'est parce qu'elle n'attend guère le salut de la création de son Seigneur mais bien de sa « coopération » avec le monde. Pareille attitude est sans doute (...) le résultat de conceptions séculaires, un vestige du credo de l'Eglise d'Etat qui reconnaissait l'Etat comme l'incarnation séculière de la volonté divine au même titre qu'elle considérait l'Eglise comme son incarnation spirituelle. Cependant, il est devenu manifeste qu'une telle alliance ne peut qu'éloigner l'Eglise de Dieu. Nul ne peut servir deux maîtres. Bien entendu, à aucun moment l'Eglise n'est allée jusqu'à rejeter complètement la Parole de Dieu, mais incontestablement, elle a fait des compromis. (...) L'Eglise devra se vouer sans réserve à son Seigneur, c'est seulement alors qu'elle saura considérer correctement les questions qui se posent à elle et qu'elle saura y répondre. »

Vers le début de mars 1958, la Fraternité chrétienne de la Rhénanie et la Fraternité chrétienne de la Westphalie soumirent la question des armes nucléaires aux membres du synode de l'Eglise évangélique d'Allemagne. A ce moment déjà, la question était appuyée par trois cent soixante-quatre sommités et organisations religieuses. La lettre annexe demandait au synode de discuter la question des armes nucléaires à sa prochaine réunion étant donné que tous les chrétiens, quelles que soient leurs tendances religieuses ou politiques, se sentent responsables à ce sujet. La question elle-même était exposée en trois paragraphes dont le premier débutait par ces mots: « Quelle doit être l'attitude des chrétiens en ce qui concerne l'essai, la construction, le stockage et l'emploi des armes nucléaires, et en ce qui concerne les programmes politiques à cet égard? » Le troisième paragraphe commence par cette phrase: « Nous prions donc le synode de discuter les dix points suivants afin de pouvoir fournir une réponse (susceptible de satisfaire notre conscience) à la question de savoir quelle doit être l'attitude du chrétien à l'égard des armes nucléaires. »

Quatre des dix points étaient ainsi conçus: (2) Pour diverses raisons, certaines meilleures que d'autres, les Eglises de tous les pays se sont toujours opposées à la construction et à l'emploi de telles armes. (6) C'est pourquoi, dès le début, l'Eglise, comme le chrétien pris individuellement, doit opposer un « non » formel à tout conflit susceptible de conduire à une guerre nucléaire. (7) Même les préparatifs en vue d'une telle guerre constituent, dans toutes les circonstances, un péché contre Dieu et contre nos semblables, péché dont aucune Eglise, aucun chrétien, n'oserait se rendre coupable. (9) Nous invitons tous ceux qui désirent sincèrement agir comme des chrétiens, à refuser leur concours, de quelque manière que ce soit et sans égard aux circonstances, à des préparatifs de guerre nucléaire. Le *Schweizerischer Evangelischer Pressedienst*, publia le commentaire suivant: « En acceptant de débattre cette question, le synode de l'Eglise évangélique d'Allemagne a assumé une grave

responsabilité. » A l'extérieur de l'Allemagne également, on attendait impatiemment les débats du synode à ce sujet.

L'unité ou la vérité

Sous l'entête « Le synode 1958 se prononcera sur notre problème et notre espérance », le périodique *Kirche*, édité par l'évêque D. Dibelius de Berlin, publia le commentaire suivant sur la requête faite par les deux fraternités chrétiennes: « Si le synode prend cette requête aussi au sérieux que les fraternités ecclésiastiques qui l'ont présentée, il faut y voir une forme de pression contraignant le synode soit à répondre affirmativement à la question posée soit à permettre une scission au sein de l'E.K.D. (Eglise évangélique d'Allemagne). » En outre, le commentaire exprime la crainte que les Eglises membres de l'E.K.D., contre leur gré, « ne se séparent en groupes qui soutiendront ou bien la coalition gouvernementale, ou bien l'opposition ». Cette possibilité montre « combien il est mortellement dangereux de se mêler à la politique et aux affaires de ce monde ». Pour terminer, l'article déclare: « Le synode s'inquiète profondément de l'avenir de la communauté évangélique en Allemagne. »

Ce ne fut pas le thème principal des délibérations du synode (« L'Eglise et l'enseignement ») qui retint surtout l'attention de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, mais bien la décision inévitable relative aux armes nucléaires dont on se proposait de pourvoir l'armée de la République fédérale. Indépendamment de la pression exercée de l'extérieur, le président de l'assemblée décida d'accorder à cette question une place à l'ordre du jour aussi importante que celle des autres sujets à traiter.

Le dernier jour fut réservé aux débats sur cette question. Non seulement ils mirent en évidence les divergences d'opinions existant parmi les membres du synode, mais ils provoquèrent un état de tension en son sein. Un journaliste expliqua que les opinions étaient à ce point diverses que certains avaient « la conviction que même la construction et le stockage de tels moyens de destruction constituent un péché aux yeux de Dieu, alors que d'autres prétendaient que l'on pourrait se trouver dans des situations telles que l'emploi d'armes nucléaires pour se défendre contre une attaque livrée à l'aide d'armes analogues, serait parfaitement justifié ».

Les professeurs Heinrich Vogel, Heinemann, Gerstenmaler et Niemœller notamment, exprimèrent leurs opinions. Heinrich Vogel déclara entre autres que Dieu leur demandait de prendre une décision définitive et que pour s'exécuter le synode devrait se fonder sur la Parole de Dieu et affirmer: « Il est écrit! » Martin Niemœller affirma se réjouir du fait qu'une telle décision serait un reflet fidèle du synode. De son côté, Gerstenmaler, président du *Bundestag*, laissa entendre que si l'assemblée décidait que l'armement nucléaire constitue un péché, les deux gouvernements allemands devraient retirer leurs armées des forces de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie. Cela signifierait également que l'Eglise évangélique devrait se retirer des alliances œcuméniques. La décision que l'armement atomique constitue un péché, aboutirait nécessairement à une forme radicale de pacifisme.

Selon l'évêque Lilje, les débats peuvent se résumer comme suit: il fut clairement établi que l'Eglise désire la paix et condamne de tels moyens de destruction. Le synode devrait reconnaître cependant qu'il se trouve dans la même situation difficile que le reste du monde. Les participants aux débats du comité nucléaire admirent qu'il est malaisé de trouver un terrain d'entente. L'espoir subsiste toutefois que, malgré leurs divergences d'opinions, les membres conserveront le désir de rester unis en tant qu'Eglise.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

*** Saviez-vous que l'Inde est la plus grande démocratie du monde, que seulement six autres pays la dépassent en superficie et que ses habitants parlent 782 langues et dialectes? Apprenez ce qui se passe dans cette péninsule immense en lisant l'article « Coup d'œil sur l'Inde moderne » dans notre prochain numéro.**

*** L'été dernier, le Nautilus effectua un voyage historique sous les glaces arctiques. Notre numéro du 22 avril expliquera le fonctionnement d'un sous-marin nucléaire et les possibilités étonnantes des voyages transocéaniques sous l'eau.**

*** La mort met-elle définitivement fin à notre vie? Les morts peuvent-ils ressusciter? L'article intitulé « Notre vie se termine-t-elle avec cette existence? » vous sera d'un grand réconfort.**

*** Qu'est-ce qu'un cyclone, un anticyclone, une isobare, une dépression? Ces termes météorologiques vous seront expliqués dans l'article « Les cyclones en Martinique ».**

Un manque de puissance

La résolution élaborée par le comité nucléaire ne fut adoptée qu'après quatre tours de scrutin. Elle somme les hautes personnalités politiques de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aboutir au désarmement général; elle invite les grandes puissances à mettre fin aux expériences nucléaires, et elle condamne la guerre nucléaire comme étant incompatible avec une conscience pure devant Dieu.

Dans un compte rendu des travaux du synode publié dans le *Schweizerischer Evangelischer Pressedienst* du 13 mai 1958, Heinz Kloppenburg, éditeur du *Jungen Kirche*, écrit: « De nombreuses personnes qui avaient espéré une décision claire et précise sont profondément déçues. Le synode a avoué son impuissance en évitant de dire un seul mot qui se rapporte vraiment au litige. (...) Il a découvert que les deux points de vue ont leurs partisans au sein de l'Eglise mais il n'a trouvé aucun terrain d'entente et n'a excommunié aucun des deux groupes. Il est vrai que ceux qui prétendent que l'emploi d'armes nucléaires est un péché, sont en majorité, mais ils n'ont fait aucun effort pour l'emporter sur la minorité. (...) Toutefois, dans le dernier paragraphe de son rapport, le synode reconnaît qu'il ne peut rester indéfiniment dans cette position. (...) Les divisions au sein du corps du Christ sont néfastes du fait qu'elles font douter de la crédibilité de son message. Cependant, accorder plus d'importance à l'unité qu'à la vérité est plus néfaste encore et rend le message moins digne de foi. (...) Nous ne pouvons échapper à cette décision. Nous ne pouvons que réitérer la question posée par les fraternités chrétiennes, à savoir: « Celui qui professe être chrétien, peut-il recourir aux armes nucléaires? »

Il est écrit

Dans sa conclusion, l'évêque Lilje émit l'opinion que le synode et l'Eglise possèdent plus de connaissances sur cette question que le monde en général.

Cette affirmation est-elle exacte? En tout cas, il y a quelques années, l'évêque Dibelius révéla qu'il connaît la signification des événements mondiaux de notre époque et les conclusions que le chrétien doit en tirer. Parlant à Heidelberg à l'occasion de la Journée Chrétienne académique, il débuta son allocution par ces mots: « Nous nous trouvons à un tournant de l'histoire. J'ai l'impression que la nouvelle ère qui s'ouvre pourrait bien se révéler la dernière de l'humanité. » (*Volkszeitung* du 19 août 1947). Après avoir fait allusion à l'utilisation de l'énergie nucléaire pour détruire la vie, il déclara que les Ecritures saintes prédisent la fin de l'humanité mais que lorsqu'on considère soigneusement le mot « fin », la question suivante se pose: les chrétiens ont-ils un devoir à accomplir dans ce monde désemparé? L'évêque poursuit: « Quel est ce devoir? Il ressort des déclarations claires des Evangiles et des écrits de l'apôtre Paul, que le principal devoir du chrétien est de prêcher l'évangile, de le faire retentir dans ce monde plein de confusion. Par conséquent, il doit être annoncé à l'extérieur des lieux de culte. »

« Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché », déclara Jésus aux pharisiens de son époque. Les vrais chrétiens se rendent pleinement compte que leur « principal devoir » est de prêcher à tous les peuples l'évangile du royaume de Dieu établi, et cela de maison en maison. Ils ne sont pas divisés sur la question de la politique à adopter à l'égard des armes nucléaires car ils ne s'immiscent jamais dans les affaires politiques et militaires des nations. Jésus déclara à leur sujet: « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. » Ils mettent leur espérance dans le monde divin de justice et trouvent leur joie à partager cette espérance avec tous les hommes de bonne volonté. — Jean 17:16; II Pierre 3:13.

Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre

Ghana

LES habitants noirs de cet Etat africain, qui vient d'accéder à l'indépendance, lui ont conféré affectueusement le nom d'un ancien empire d'Afrique: Ghana. Nouvellement affranchi de cent treize ans de domination coloniale, le Ghana lutte à présent pour consolider son économie et établir des conditions sociales saines et stables. Certaines des réformes récentes se sont révélées si énergiques et si remarquables, que même les plus sceptiques ont dû les approuver.

La filiale de la Watch Tower Society est située à Accra, la capitale affairée et pittoresque qui joint à toutes les caractéristiques d'une ville de l'Afrique occidentale, des innovations modernes telles que l'éclairage des rues au néon et la climatisation des magasins et des bureaux. Il y a trente-quatre ans, un témoin de Jéhovah séjournant à Accra y organisa une série de conférences bibliques, commençant ainsi l'œuvre des témoins de Jéhovah dans ce pays. Bientôt, un petit groupe d'étudiants sincères de la Bible y déployait son activité et en 1948, la filiale fut établie. Sous sa surveillance, l'œuvre de prédication s'étendit d'un bout à l'autre du pays.

En avril 1958, toutes les assemblées des témoins de Jéhovah organisèrent un discours public spécial intitulé « Un nouveau cantique pour les hommes de bonne volonté ». Chaque assemblée donna à cette conférence une large publicité dans sa localité, si bien que le nombre d'assistants dans les 159 centres où elle fut prononcée s'éleva à 29 250, soit presque cinq fois le nombre des témoins de Jéhovah au Ghana! Ces témoins se rendent pleinement compte qu'ils ont la responsabilité d'aider ces nombreuses personnes de bonne volonté à connaître la Bible et à trouver le chemin du salut.

Pendant la journée, les gens sont rarement chez eux, ils travaillent dans les champs. Aussi les témoins de Jéhovah de Tumu commencent-ils le soir leur prédication de maison en maison, et cette méthode a porté de bons fruits. Un maître de maison, en apprenant le but de leur visite, rassembla toute sa maisonnée pour qu'elle écoute le message biblique. Visiblement perplexe, il finit par demander: « Etes-vous des baptistes américains? » Avant que le ministre chrétien n'ait pu lui répondre, un jeune garçon intervint: « Mais les baptistes américains sont dans la ville depuis cinq ans, s'écria-t-il, et ils ne sont jamais venus, même dans la journée, nous parler de Dieu! » Le ministre expliqua qu'il était un témoin de Jéhovah; comme résultat de sa visite, une étude biblique a lieu régulièrement dans cette maison.

Dans leur ministère, les témoins de Jéhovah au Ghana rencontrent de nombreuses difficultés dont une est le problème des moyens de transport. Souvent, ils doivent attendre des heures l'arrivée de « Maman camion », un simple camion pourvu de bancs en bois. Dans de telles conditions, il leur faut très longtemps pour atteindre les secteurs reculés. Parfois, le seul moyen de se rendre chez les campagnards qui habitent loin de la route, est de traverser la brousse à pied. Cependant, ces difficultés ne découragent pas les témoins de Jéhovah du Ghana; même ceux qui ont un travail séculier et une famille à élever, passent dix-sept ou dix-huit heures par mois à annoncer à leurs compatriotes la bonne nouvelle du royaume de Dieu.

Une autre difficulté est celle des langues car dans ce pays on parle au moins six langues et dialectes. Le long du littoral, ce sont le Nzima, le Fanté et le Ga qui prédominent, à l'intérieur on parle surtout le Twi et le Ewe, tandis que la partie septentrionale du pays est multilingue. De nos jours cependant, beaucoup de gens se déplacent, c'est pourquoi ces divers idiomes ne se limitent plus à des régions bien déterminées. En outre, beaucoup de gens parlent ou comprennent l'anglais. Il n'est pas rare qu'un témoin de Jéhovah du Ghana parle couramment deux langues et se tire d'affaire dans deux autres. Ceux qui sont moins doués sous ce rapport vont souvent deux par deux. C'est à celui qui parle la langue du maître ou de la maîtresse de maison, de prononcer la petite allocution biblique à la porte. C'est ainsi que l'on surmonte la difficulté linguistique.

Les témoins de Jéhovah du Ghana attendent avec joie le monde nouveau de justice dont tous les habitants parleront une seule langue, la langue pure de la Parole de Dieu, la Bible.

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- Dieu approuve-t-il la peine capitale? p. 4, § 2.
- Pourquoi si peu de croyants mettent-ils en doute les doctrines religieuses? p. 5, § 2.
- Quelle fut la journée la plus pluvieuse qu'ait connue Tôkyô? p. 6, § 5.
- Combien de personnes perdirent leur vie dans le typhon qui s'abattit réccmment sur le Japon? p. 6, § 8.
- Quel est l'aspect de l'intérieur d'une tornade? p. 7. § 10.
- Combien de constitutions la France a-t-elle eues depuis la Révolution de 1789? p. 8, § 5.
- Qu'est-ce que le bonapartisme? p. 8, § 10.
- Pourquoi les témoins de Jéhovah citent-ils la Bible? p. 12, § 1.
- Pourquoi la déclaration du synode national de l'Eglise évangélique d'Allemagne au sujet de la guerre nucléaire déçut-elle de nombreuses personnes? p. 14, § 7.

M. « K » promet le paradis... communiste

Lors du XXIe Congrès du parti communiste soviétique, qui eut lieu dernièrement à Moscou, M. Khrouchtchev fit miroiter devant les délégués les délices de la future société communiste. Voici quelques extraits de son rapport: « Le programme d'édification communiste en U.R.S.S. est, par son ampleur, sans pareil dans l'histoire. (...) Le monde du socialisme est devenu plus solide que jamais et exerce maintenant une influence décisive sur le progrès de l'humanité. (...) Le lancement des premiers Spoutnik constitue également la preuve du niveau très élevé de l'industrie et de la technique soviétiques. Le monde entier a admiré cette victoire, début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la conquête des espaces sidéraux par l'homme. (...) Ce congrès consacre l'entrée de l'U.R.S.S. dans la période de l'édification concrète du communisme. Il s'agit de créer à la fois une base matérielle et technique de la future société communiste, à renforcer la puissance économique et celle de la défense du pays, à satisfaire mieux les besoins matériels et spirituels du peuple. Pratiquement, nous sommes appelés à résoudre la grande tâche historique: rattraper et devancer les pays capitalistes les plus évolués dans la production par tête d'habitant. Il s'agit, au cours de ce septennat, de gagner le maximum de temps dans la compétition économique pacifique avec le monde capitaliste. (...) Avant quinze ans, la population de l'U.R.S.S. aura acquis le niveau de vie le plus élevé au monde. Ce sera une victoire de portée historique du camp socialiste, qui en 1965 déjà s'assurera plus de la moitié de la production industrielle du monde, établissant sa suprématie dans la sphère décisive de l'activité humaine qu'est la production matérielle. » M. « K » ajouta, toutefois, que la base matérielle et technique seule ne suffit pas pour édifier le communisme. Encore faut-il élever les « hommes nouveaux ». Selon lui, la jeunesse doit être élevée dans l'amour de la patrie, la haine de l'ennemi et le respect du travail physique. Dans son discours de clôture, le chef soviétique déclara: « Nous voulons que chacun des systèmes en présence montre dans cette compétition ses ressources économiques et spirituelles. Nous considérons que le système social qui procurera au peuple le plus d'avantages matériels, le système qui donnera au peuple des possibilités illimitées de développement spirituel, sera le système progressiste à qui appartiendra l'avenir. Le peuple sera juge. C'est lui qui décidera quel est le meilleur système. » Commentant ces promesses édéniennes, *Le Monde* écrivit: « En quittant la grande salle du Kremlin les délégués devaient croire que vraiment l'avenir du monde appartenait à leur pays, et que cet avenir était bien proche. »

Baptême communiste

On aura remarqué dans les propos de M. Khrouchtchev reproduits ci-dessus qu'il parle des « besoins spirituels du peuple », — expression assez curieuse de la part d'un homme qui se trouve à la tête d'un système se voulant à tout prix matérialiste et athée! Serait-ce un aveu que le communisme n'a pas réussi à éliminer l'instinct d'adorer se trouvant dans chaque humain? A ce propos, l'entrefilet suivant, imprimé dans *Le Monde* daté 15–16 février dernier, n'est pas sans intérêt: « *Neps Zabadsag* annonce qu'un « baptême communiste » a eu lieu récemment dans une usine de Pecs (Hongrie), à la demande d'un ouvrier, Mihaly Czirjanics, qui désirait que son fils soit baptisé par le parti. La cérémonie s'est déroulée en présence des responsables politiques et syndicaux. La marraine était la secrétaire de la section locale du parti. Après quelques toasts portés à l'avenir du nouveau-né, la cérémonie s'est terminée par des chants révolutionnaires entonnés en chœur [On sait qu'en U.R.S.S. le Komsomol cherche à organiser des offices laïcs, surtout à l'occasion des mariages. Il s'agit de lutter par ce moyen contre l'influence que l'Eglise conserve sur les jeunes gens grâce aux cérémonies religieuses.]. »

La nouvelle République de Chypre

Chypre, une île de la Méditerranée orientale, est située à 800 kilomètres à l'est de la Grèce et à une soixantaine de kilomètres du littoral de la Turquie. Mais sa population est, pour quatre cinquièmes, d'origine grecque, le reste étant d'origine turque. Pendant près de trois siècles, Chypre appartenait à la Turquie puis, en 1878, les Britanniques prirent possession de l'île. Depuis quatre ans, Chypre a été le théâtre d'une guerre en partie civile mais surtout coloniale, les Grecs se battant contre les Turcs, et les deux combattant les Anglais. Les Grecs, dirigés par l'archevêque Makarios, luttaient pour « enosis », c'est-à-dire, l'annexion de l'île par la Grèce; les Turcs voulaient le partage de Chypre en deux; quant aux Anglais, ils voulaient à tout prix conserver leurs bases militaires sur l'île, d'autant plus qu'ils ont dû abandonner leurs positions en Proche-Orient et notamment Suez. Durant les quatre années de violence, 500 personnes environ perdirent la vie et d'autres centaines furent blessées. Cet état de choses était d'autant plus dangereux que la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie sont toutes les trois membres de l'O.T.A.N., ce qui risquait de faire éclater cette organisation de défense. Etait-ce pour éviter cela? Probablement. Toujours est-il que subitement, il y a quelques semaines, les premiers ministres grec et turc se rencontrèrent à Zurich et après quelques jours de discussions arrivèrent à un accord faisant de Chypre une république indépendante ayant un président grec et un vice-président turc. Le Parlement sera composé pour 70 pour cent de Grecs et 30 pour cent de Turcs. Les Britanniques pourront conserver leurs bases militaires. L'accord a été signé à Londres par les premiers ministres britannique, grec et turc. Une nouvelle république est née.

Que savez-vous DES MANUSCRITS BIBLIQUES ?

Savez-vous comment, grâce aux manuscrits bibliques, nous pouvons être sûrs de l'exactitude de la Bible? Connaissez-vous la différence entre un manuscrit de papyrus et un manuscrit de vélin? Connaissez-vous l'âge des plus célèbres manuscrits de la Bible et savez-vous dans quelles langues ils furent écrits?

L'ouvrage « *Equipé pour toute bonne œuvre* » fournit des renseignements détaillés à ce sujet et explique comment les manuscrits de la Bible préservent l'intégrité de son texte. Ce livre de 384 pages contient de nombreux autres renseignements bibliques que chacun se doit de connaître. Vous pouvez vous procurer un exemplaire de ce manuel instructif contre la modique somme de 200 francs (25 fr. belges, 50 cents canadiens ou 2 fr. suisses).

Association « Les Témoins de Jéhovah » 3, Villa Guibert, Paris XVIe,
(C.C.P. Paris 6072-27)

Veuillez m'envoyer le livre « *Equipé pour toute bonne œuvre* » pour lequel j'ai versé la somme de .....

Nom ..... Ville .....

Rue et No ..... Département .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après: BELGIQUE : 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969-76); CANADA : 150 Bridgeland Ave., Toronto 19; SUISSE : 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).